



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 01563 /AONO-PU/MINAT/CIPM/2025 DU 19 Juillet 2025 POUR L'ACQUISITION DES
LICENCES D'ANTIVIRUS ET DES LOGICIELS PROPRIÉTAIRES**

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement du Cameroun, un Avis d'appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'acquisition des licences d'antivirus et des logiciels propriétaires.

2. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

La prestation, objet de l'Appel d'Offres porte notamment sur la fourniture de :

- cent cinquante (150) licences d'antivirus client-serveur ;
- une (01) licence système de gestion de gestion de base de données relationnelles.

3. PARTICIPATION

La participation à cette consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national et ayant une expérience avérée dans le domaine de cette prestation.

4. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel du projet est de quinze millions (15 000 000) francs CFA.

5. FINANCEMENT

L'acquisition, objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2025, Imputation 59 07 164 01 340020 521214.

6. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés Publics, 2^{eme} étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

7. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés Publics, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

5

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. SOUMISSION DES OFFRES

Le soumissionnaire veillera à faire enregistrer sa soumission au Ministère de l'Administration Territoriale notamment, au Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, au plus tard le 05 AOÛT 2025 à 14H00, heure locale, sur présentation d'une quittance de versement des frais d'achat du DAO.

A l'occasion, il devra déposer la copie de sauvegarde de son offre sous plis scellé portant l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de celle de l'Appel d'Offres de référence.

L'offre du Soumissionnaire rédigée en français ou en anglais et conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être transmise dans sa version originale sur la plateforme COLEPS disponible à l'adresse <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm> au plus tard le 05 AOÛT 2025 à 14 heures précises.

9. TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :5 MO pour l'Offre Administrative ;15 MO pour l'Offre Technique , 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants : Format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images. Le soumissionnaire candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

10. CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission timbrée au tarif en vigueur dont le montant est de trois cent mille (300 000) FCFA.

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé (e) par le Ministre en charge des finances, après la consignation du montant requis à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), justifiée par un récépissé de consignation.

11. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des Offres qui se fera par vidéo projection et en une seule phase aura lieu le 05 AOÛT 2025 à 15 H 00, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés.

12. DELAI D'EXECUTION

Le délai de livraison est de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des livraisons.

13. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

13.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- ✓ dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit (48) heures accordé aux soumissionnaires ;
- ✓ absence ou non-conformité de la caution de soumission;
- ✓ fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- ✓ absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP;
- ✓ omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

- ✓ absence de la décomposition des prix forfaitaires et/ou du sous-détail des prix unitaires ;
- ✓ absence de prospectus ou fiche technique avec photos en couleur des fournitures proposées ;
- ✓ offre n'ayant pas satisfait à au moins 75% de l'ensemble des critères essentiels ;
- ✓ Non-conformité du mode de soumission ;
- ✓ Non-respect du format de fichier des offres ;
- ✓ Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

13.2-Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- la présentation des offres ;
- les caractéristiques techniques des fournitures proposées ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière, supérieure ou égale à deux millions (2 000 000) de FCFA ;
- le délai de livraison.
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphé à chaque page, signé, daté et suivi de la mention « lu et approuvé » à la dernière page).

14. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt de celles-ci.

15. ATTRIBUTION

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, Tel : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses :<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

17. ASSISTANCE TECHNIQUE.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

18. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES.

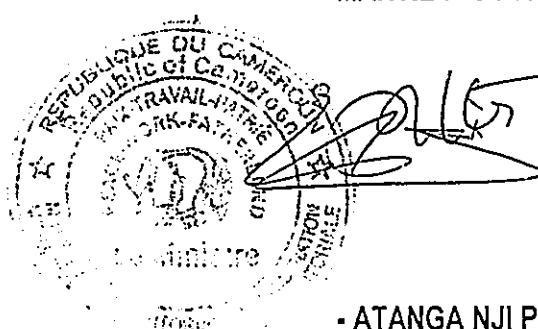
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Yaoundé, le 31/12/2023

AMPLIATION :

- MINMAP
- DG/ARMP
- CPM/MINAT
- PRESSE/SOPECAM
- ARCHIVES/CHRONO ARCHIVES
- AFFICHAGE

**LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
MAITRE D'OUVRAGE**



- ATANGA NJI PAUL -